

ORDURES MENAGERES BP 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF



- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères	4 468 550,00	477 850,00	4 946 400,00
Total	4 468 550,00	477 850,00	4 946 400,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



Déper ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Dépenses

Recettes

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général : 1848.61 k€
Charges de personnel : 1142.15 k€
Subventions et participations : 1070.78 k€
Autre : 407.02 k€

Contributions directes : 3511.00 k€
Dotations et participations : 445.00 k€
Produit des services : 365.00 k€
Autre : 147.55 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'équipement : 370.30 k€
Autre : 107.55 k€

Excédent antérieur : 507.49 k€
Autre : 427.70 k€

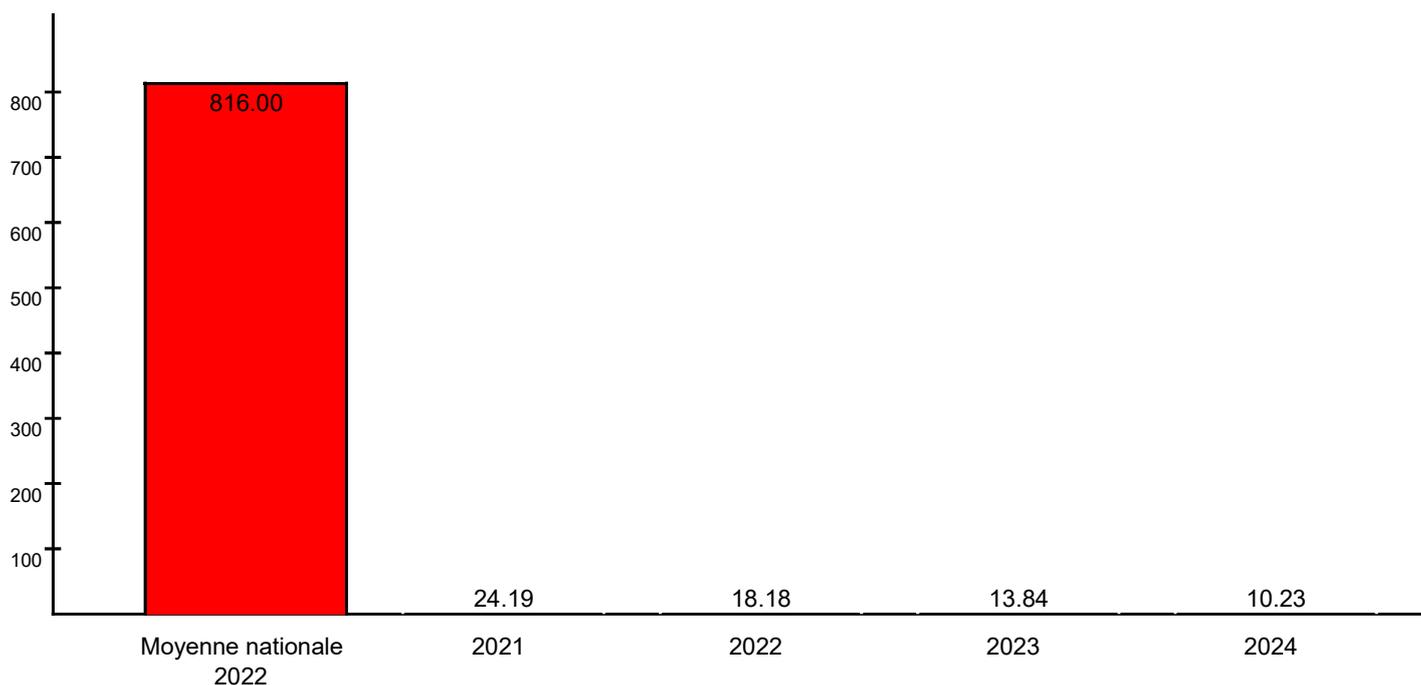
- Dette -

Tableau synthétique

	Encours de la dette
CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères	286 524,94
Total	286524.94

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 0,62 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères : CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007247800031

POSTE COMPTABLE : SGC DE CALAIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	52
B3.2 - Etalement des provisions	54
B4 - Etat des charges transférées	55
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	57
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	58
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	59
B7.3 - Etat des emprunts garantis	60
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	61
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	62
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	63
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	64
B7.8 - Autres engagements donnés	65
B7.9 - Autres engagements reçus	66
B8 - Subventions versées	67
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	71
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	72
B11.2 - Liste des établissements publics créés	73
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	74
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	75
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	76
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	77
D3 - Décisions en matière de taux	79
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	80
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	81
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	83
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	84
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 568 876,08	3 923 193,31	409 270,59	A1 763 587,82
Investissement	220 895,12	193 770,55 (3)	409 270,59	A2 382 146,02
Fonctionnement	3 347 980,96	3 729 422,76 (4)	0,00	A3 381 441,80

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2 0,00	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	763 587,82
Investissement	A2 + B2	382 146,02
Fonctionnement	A3 + B3	381 441,80

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	477 850,00	427 695,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 507 491,80
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		477 850,00	935 186,80

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 468 550,00	4 468 550,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 468 550,00	4 468 550,00
TOTAL DU BUDGET (4)		4 946 400,00	5 403 736,80

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	369 000,00	369 000,00	369 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	370 300,00	370 300,00	370 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	105 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	475 300,00	475 300,00	475 300,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00

TOTAL	0,00	0,00	477 850,00	477 850,00	477 850,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	477 850,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00

TOTAL	0,00	0,00	427 695,00	427 695,00	427 695,00
--------------	-------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	507 491,80
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	935 186,80
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	365 145,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	1 848 610,00	1 848 610,00	1 848 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	1 142 150,00	1 142 150,00	1 142 150,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 070 775,00	1 070 775,00	1 070 775,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	4 061 535,00	4 061 535,00	4 061 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00	7 320,00	7 320,00	7 320,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		29 000,00	29 000,00	29 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 100 855,00	4 100 855,00	4 100 855,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00

TOTAL	0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	4 468 550,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 468 550,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		2 550,00	2 550,00	2 550,00

TOTAL	0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	4 468 550,00
--------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 468 550,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	365 145,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	2 550,00	2 550,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	105 000,00	0,00	105 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 300,00	0,00	1 300,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	369 000,00	0,00	369 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		475 300,00	2 550,00	477 850,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	477 850,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 848 610,00		1 848 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 142 150,00		1 142 150,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 070 775,00	0,00	1 070 775,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	7 320,00	0,00	7 320,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	29 000,00	367 695,00	396 695,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 100 855,00	367 695,00	4 468 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 468 550,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	60 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		366 545,00	366 545,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		1 150,00	1 150,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	60 000,00	367 695,00	427 695,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	507 491,80
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	935 186,80
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	55 000,00		55 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	365 000,00		365 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	3 511 000,00		3 511 000,00
74 Dotations et participations (8)	445 000,00		445 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	90 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	2 550,00	2 550,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	4 466 000,00	2 550,00	4 468 550,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 468 550,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	477 850,00	477 850,00	0,00	477 850,00	477 850,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	369 000,00	369 000,00	0,00	369 000,00	369 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	370 300,00	370 300,00	0,00	370 300,00	370 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		105 000,00	105 000,00		105 000,00	105 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	475 300,00	475 300,00	0,00	475 300,00	475 300,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	477 850,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	427 695,00	427 695,00	427 695,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	507 491,80
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	935 186,80
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	0,00	0,00	0,00	477 850,00	477 850,00	0,00	477 850,00	477 850,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
2033 Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	369 000,00	369 000,00	0,00	369 000,00	369 000,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	370 300,00	370 300,00	0,00	370 300,00	370 300,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00	105 000,00	105 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	475 300,00	475 300,00	0,00	475 300,00	475 300,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			2 550,00	2 550,00		2 550,00	2 550,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	427 695,00	427 695,00	427 695,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00		815,00	815,00	815,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		18 625,00	18 625,00	18 625,00
281351	Bâtiments publics	0,00		27 050,00	27 050,00	27 050,00
28138	Autres constructions	0,00		5 800,00	5 800,00	5 800,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		250,00	250,00	250,00
281571	Matériel ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		26 400,00	26 400,00	26 400,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281785	Matériel téléphonie (m. à dispo)	0,00		105,00	105,00	105,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		195 000,00	195 000,00	195 000,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		5 500,00	5 500,00	5 500,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	0,00		1 150,00	1 150,00	1 150,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		367 695,00	367 695,00	367 695,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	1 848 610,00	1 848 610,00	0,00	1 848 610,00	1 848 610,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		1 142 150,00	1 142 150,00		1 142 150,00	1 142 150,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	1 070 775,00	1 070 775,00	0,00	1 070 775,00	1 070 775,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 061 535,00	4 061 535,00	0,00	4 061 535,00	4 061 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00		7 320,00	7 320,00		7 320,00	7 320,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	39 320,00	39 320,00		39 320,00	39 320,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	4 100 855,00	4 100 855,00	0,00	4 100 855,00	4 100 855,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			367 695,00	367 695,00		367 695,00	367 695,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			367 695,00	367 695,00		367 695,00	367 695,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 468 550,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	4 468 550,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 468 550,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	1 848 610,00	1 848 610,00	0,00	1 848 610,00	1 848 610,00
6032	Variat. stocks autres approvisionnements	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		155 000,00	155 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		1 436 000,00	1 436 000,00	0,00	1 436 000,00	1 436 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61358	Autres	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		99 060,00	99 060,00	0,00	99 060,00	99 060,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		1 250,00	1 250,00	0,00	1 250,00	1 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		1 142 150,00	1 142 150,00		1 142 150,00	1 142 150,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00		11 800,00	11 800,00		11 800,00	11 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		2 950,00	2 950,00		2 950,00	2 950,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		13 150,00	13 150,00		13 150,00	13 150,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		512 000,00	512 000,00		512 000,00	512 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		13 200,00	13 200,00		13 200,00	13 200,00
64113	NBI	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		166 500,00	166 500,00		166 500,00	166 500,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		71 600,00	71 600,00		71 600,00	71 600,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		650,00	650,00		650,00	650,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		172 000,00	172 000,00		172 000,00	172 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		8 100,00	8 100,00		8 100,00	8 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 400,00	1 400,00		1 400,00	1 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	1 070 775,00	1 070 775,00	0,00	1 070 775,00	1 070 775,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		22 575,00	22 575,00	0,00	22 575,00	22 575,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		1 046 000,00	1 046 000,00	0,00	1 046 000,00	1 046 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	4 061 535,00	4 061 535,00	0,00	4 061 535,00	4 061 535,00
66	Charges financières	0,00	0,00		7 320,00	7 320,00		7 320,00	7 320,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-3 680,00	-3 680,00		-3 680,00	-3 680,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			29 000,00	29 000,00		29 000,00	29 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	39 320,00	39 320,00		39 320,00	39 320,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	4 100 855,00	4 100 855,00	0,00	4 100 855,00	4 100 855,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			367 695,00	367 695,00		367 695,00	367 695,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			366 545,00	366 545,00		366 545,00	366 545,00
68128	Dot. Amort. charges exception. différées	0,00			1 150,00	1 150,00		1 150,00	1 150,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			367 695,00	367 695,00		367 695,00	367 695,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	4 633,48
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-8 313,48
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 680,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	4 468 550,00	4 468 550,00	4 468 550,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	365 000,00	365 000,00	365 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7331	Taxe annuelle sur locaux de bureaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0,00	0,00	3 511 000,00	3 511 000,00	3 511 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	445 000,00	445 000,00	445 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	4 466 000,00	4 466 000,00	4 466 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	2 550,00	2 550,00	2 550,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 315 294,45									
1641 Emprunts en euros (total)					1 315 294,45									
01/11-MON274095EUR/0	DEXIA			01/01/2012	615 294,45	F		3,350	3,350	EUR	A	P	N	A-1
7710392	CAISSE D'EPARGNE DU P. DE CALA			10/06/2011	450 000,00	F		3,590	3,590	EUR	A	P	N	A-1
7929711	CAISSE D'EPARGNE DU P. DE CALA			25/04/2012	250 000,00	F		4,320	4,320	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 315 294,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		286 524,94					104 774,97	10 392,78	0,00	4 630,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		286 524,94					104 774,97	10 392,78	0,00	4 630,65
01/11-MON274095EUR/0	N	0,00	A-1	148 504,95	2,99	F		3,350	47 879,76	4 974,92	0,00	3 361,58
7710392	N	0,00	A-1	74 602,60	1,99	F		3,590	36 643,55	2 678,23	0,00	0,00
7929711	N	0,00	A-1	63 417,39	2,99	F		4,320	20 251,66	2 739,63	0,00	1 269,07
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		286 524,94					104 774,97	10 392,78	0,00	4 630,65

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	286 524,94	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencements et aménagements de bâtiments,téléphone	10	15/06/2023
L	Appareils de laboratoire	5	15/06/2023
L	Appareils de levage-ascenseurs	20	15/06/2023
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	15/06/2023
L	Bâtiments légers, abris	10	15/06/2023
L	Camions et véhicules industriels	5	15/06/2023
L	Coffre fort	20	15/06/2023
L	Equipements de garages et ateliers	10	15/06/2023
L	Equipements des cuisines	10	15/06/2023
L	Equipements sportifs	10	15/06/2023
L	Installations de voirie	20	15/06/2023
L	Installations et appareils de chauffage	10	15/06/2023
L	Logiciels	2	15/06/2023
L	Matériel classique	6	15/06/2023
L	Matériel de bureau	5	15/06/2023
L	Matériel informatique	2	15/06/2023
L	Mobilier	10	15/06/2023
L	Plantations	15	15/06/2023
L	Voitures	5	15/06/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	115 167,75
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	115 167,75
Recettes réelles de fonctionnement	II	4 466 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	2,58

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00
6574	N°1 SUBVENTION 2021		AMICALE DU PERSONNEL PAYS D OPALE	Association	0,00

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	11,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	6,00	0,00	6,00	0,00	0,00	0,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		22,00	1,00	23,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		0,00
				(B)	

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		0,00
				(C)	

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
-----------------------	-----	-------------	-------------------------------	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
-----------------------	------

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Président (1),

A Guînes, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire

A Guînes, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Guînes, le 12/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Etat comptable général des écritures d'amortissement pour l'année 2024

Immobilisations, Immobilisations subventions d'équip. versées et Subventions d'invest.

Immobilisations

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & corporelles	338356.43	
68128	Dot. aux amort. des charges except. différées	1136.92	
28033	Frais d'insertion		164.92
281318	Autres bâtiments publics		18624.73
281351	Bâtiments publics		27040.02
28138	Autres constructions		5731.75
4815	Charges liées au Covid		1136.92
281568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile		242.28
2815731	Matériel roulant		26400.00
28158	Autres install., matériel et outillage techniques		21344.57
281785	Matériel de téléphonie		276.55
281828	Autres matériels de transport		181106.18
281838	Autre matériel informatique		3854.15
28188	Autres		53571.28
	TOTAL Immobilisations	339493.35	339493.35

Subventions d'investissement

Article	Désignation	Dépenses	Recettes
13911	Etat et établissements nationaux	2550.00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.		2550.00
	TOTAL Subventions d'investissement	2550.00	2550.00
TOTAL GENERAL		342043.35	342043.35

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Par article d'immobilisation : -

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
2018-MAT018	DEFIBRILLATEUR LIFELINE A S	22/05/2019	1 /	5	2022.24 / 1617.79	404.45	0.00	404.45	0.00	0.00	0.00
Total -						404.45	0.00	404.45	0.00	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2033 - Frais d'insertion

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
2023-CONT001	AVIS DE MARCHÉ - FOURNITUR	03/05/2023	1 /	2	329.84 / 329.84	0.00	164.92	164.92	164.92	0.00	0.00
Total 2033 - Frais d'insertion						0.00	164.92	164.92	164.92	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 21318 - Autres bâtiments publics

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
2000BAT1	Construction garage	01/01/2000	1 /	30	550265.65 / 128395.28	421870.37	18342.19	440212.56	110053.09	0.00	0.00
2021-MAT019	MISE NE PLACE CLOTURE ET P Agencement, aménagement de bâ	10/11/2021	1 /	10	2825.40 / 2825.40	0.00	282.54	282.54	2542.86	0.00	0.00
Total 21318 - Autres bâtiments publics						421870.37	18624.73	440495.10	112595.95	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2135 - Instal.géné.,agencements,aménagements des constr.

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins value de l'année
2009INS1	BATIMENT D EXPLOITATION	26/03/2009	1 /	15	111808.01 / 7453.83	104354.18	7453.83	111808.01	0.00	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2009INS1-2135	DIVERS TRAVAUX	26/03/2009	1	15	209247.11	195297.34	13949.77	209247.11	0.00	0.00	0.00
2009INS1-2313	REFECTION TOTALE TOITURE	03/04/2009	1	15	75664.04	70619.78	5044.26	75664.04	0.00	0.00	0.00
2017-AGENCEMENT01	RENFORCEMENT SOCLE BETO	19/04/2017	1	15	3531.68	1412.70	235.45	1648.15	1883.53	0.00	0.00
2017-AMENAGEMENT002	Agencement, aménagement de bâ CONFECTION ET POSE SYSTE	19/04/2017	1	15	3063.40	1225.38	204.23	1429.61	1633.79	0.00	0.00
2017-AMENAGEMENT003	Agencement, aménagement de bâ RALLONGEMENT RAIL SUR BET	21/04/2017	1	15	2287.24	914.88	152.48	1067.36	1219.88	0.00	0.00
Total 2135 - Instal.géné.,agencements,aménagements des constr.					405601.48	373824.26	27040.02	400864.28	4737.20	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2138 - Autres constructions

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2006BAT01	Construction locaux SMIRTOM	13/11/2007	1	30	35861.64	19126.24	1195.39	20321.63	15540.01	0.00	0.00
2063	Autres		1		1023.30	869.89	51.17	921.06	102.24	0.00	0.00
2066	Garde corps - EVD	21/05/2004	1	20	155.44	85218.04	4485.19	89703.23	0.00	0.00	0.00
	Autres		1	20	89703.23	85218.04	4485.19	89703.23	0.00	0.00	0.00
Total 2138 - Autres constructions					126588.17	105214.17	5731.75	110945.92	15642.25	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2151 - Réseaux de voirie

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2020-CHARGES COVID	CHARGES CRISE SANITAIRE C	01/01/2020	1	5	5684.64	4547.72	1136.92	5684.64	0.00	0.00	0.00
Total 2151 - Réseaux de voirie					5684.64	4547.72	1136.92	5684.64	0.00	0.00	0.00

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Total 2151 - Réseaux de voirie	5684.64	4547.72	1136.92	5684.64	0.00	0.00
--------------------------------	---------	---------	---------	---------	------	------

Par article d'immobilisation : 21568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2023-MAT005	REMPACEMENT ALARME INC Autres	24/04/2023	1 /	5	1211.40 1211.40	0.00	242.28	242.28	969.12	0.00	0.00
Total 21568 - Autre mat et outil d'incendie et de défense civile					1211.40	0.00	242.28	242.28	969.12	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 215731 - Matériel roulant

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2019-VEH001	CAMION VOIE ETROITE 19 T Camions et véhicules industriels	07/02/2019	1 /	5	132000.00 264000.00	105600.00	26400.00	132000.00	0.00	0.00	0.00
Total 215731 - Matériel roulant					132000.00	105600.00	26400.00	132000.00	0.00	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2158 - Autres install., matériel et outillage techniques

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2019-AMENAGEMENT 004	MISE AUX NORMES SITE OM PO	09/04/2019	1 /	15	1437.79 1054.89	383.40	95.85	479.25	958.54	0.00	0.00
2020-MAT006	CAISSES A OUTILS ET ECHELL	09/03/2020	1 /	5	218.00 87.20	130.80	43.60	174.40	43.60	0.00	0.00
2020-MAT010	TELEMETRE PERCEUSE		1 /	5	230.98 92.38	138.60	46.20	184.80	46.18	0.00	0.00
2020-MAT014	MULTI CONNECT OFFICE LES A	10/09/2020	1 /	5	2547.58 1019.02	1528.56	509.52	2038.08	509.50	0.00	0.00
2021-MAT009	FOURNITURE ET POSE POMPE D	05/07/2021	1 /	5	1437.86	575.14	287.57	862.71	575.15	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
Reçu en préfecture le 18/04/2024
Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2019-VEH002	VEHICULE RENAULT ZOE ELEC Voitures	07/02/2019	1	5	15897.76 3179.56	12718.20	3179.56	15897.76	0.00	0.00	0.00
2019-VEH003	CAMION PTAC 26T MULTIBENN Camions et véhicules industriels	22/08/2019	1	5	231864.00 46372.80	185491.20	46372.80	231864.00	0.00	0.00	0.00
2019-VEH004	VEHICULE ASTREINTE RENAUL Voitures	13/12/2019	1	5	7845.76 1569.16	6276.60	1569.16	7845.76	0.00	0.00	0.00
2020-VEH001	BENNE VR+522 LEVATOR FN 97		1	5	205428.40 82171.36	123257.04	41085.68	164342.72	41085.68	0.00	0.00
2021-VEH001	BENNE VR+521 LEVATOR DQ 1	15/03/2021	1	5	111252.00	44332.80	22250.40	66583.20	44668.80	0.00	0.00
2023-VEH001	2 BENNES AMOVIBLE CLASSE II Camions et véhicules industriels		2	5	14715.00 14715.00	0.00	2943.00	2943.00	11772.00	0.00	0.00
2023-VEH002	BENNE BOM INSTALLE SUR EB 8 Camions et véhicules industriels	16/05/2023	1	5	145443.60 145443.60	0.00	29088.72	29088.72	116354.88	0.00	0.00
2023-VEH003	ATTELAGE FAISCEAU SPECIFI Autres	04/08/2023	1	5	428.00 428.00	0.00	85.60	85.60	342.40	0.00	0.00
2024-VEH001	ROTULE ATTELAGE DEMONTABL Autres	15/03/2024 15/03/2024	1	5	429.00 429.00	0.00	68.16	68.16	360.84	0.00	0.00
2024-VEH002	REMORQUE ROBUST 40395 RI Autres	15/03/2024 15/03/2024	1	5	2943.00 2943.00	0.00	467.61	467.61	2475.39	0.00	0.00
Total 21828 - Autres matériels de transport					1149401.24	672995.07	181106.18	854101.25	295299.99	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 21838 - Autre matériel informatique

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2021-MAT008	MATERIEL INFORMATIQUE	20/04/2021	1	5	339.99 203.99	136.00	68.00	204.00	135.99	0.00	0.00
2022-MAT003	MATERIEL INFORMATIQUE Matériels informatiques		1	2	182.48 182.48	0.00	91.24	91.24	91.24	0.00	0.00
2022-MAT004	Apple - 14" MacBook Pro (2021) - P		1	2	2203.98	0.00	1101.99	1101.99	1101.99	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2022-MAT005	Matériels informatiques MATRIEL INFORMATIQUE POU	10/03/2022	1	2	23.95	23.95	0.00	47.90	0.00	0.00	0.00
2022-MAT006	Matériels informatiques MATRIEL INFORMATIQUE POU	10/03/2022	2	2	104.95	104.95	0.00	209.90	0.00	0.00	0.00
2022-MAT012	Matériels informatiques PC PORTABLE ASUS	03/06/2022	1	2	399.99	400.00	0.00	799.99	0.00	0.00	0.00
2022-MAT018	Matériels informatiques BORNE WIFI	22/08/2022	1	2	298.80	149.40	0.00	298.80	0.00	0.00	0.00
2023-MAT003	Matériels informatiques 1 ASUS VIVBOOK 16 S1605PA M	15/02/2023	1	2	809.50	0.00	404.75	404.75	0.00	0.00	0.00
2023-MAT013	Matériels informatiques 1 APPLE MACBOOK PRO 14.2		1	2	2399.00	0.00	1199.50	1199.50	0.00	0.00	0.00
2023-MAT017	Matériels informatiques TV FULL HD + SUPPORT MURAL	27/10/2023	1	2	221.99	0.00	111.00	111.00	0.00	0.00	0.00
2024-MAT001	Matériels informatiques MATRIEL INFORMATIQUE CON	23/01/2024	2	2	293.24	0.00	134.40	134.40	0.00	0.00	0.00
2024-MAT003	Matériels informatiques DISQUE DUR PC SAMSUNG SS	19/02/2024	1	2	149.95	0.00	64.98	64.98	0.00	0.00	0.00
	Matériels informatiques	19/02/2024	1	1	149.95						
	Total 21838 - Autre matériel informatique				7956.72	814.30	3854.15	4668.45	3285.27	0.00	0.00

Par article d'immobilisation : 2188 - Autres immobilisations corporelles

N° inventaire	Désignation	Date achat / Mise en serv.	Qté départ / Qté brute 01/01/2024	Durée d'amort. (années)	Valeur brute / Valeur brute 01/01/2024	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
2009MAT1	Puces pour les bacs gris à Autres	08/04/2009	1 000 1 000	15	2990.00 199.95	2790.14	199.86	2990.00	0.00	0.00	0.00
2009MAT3	46 BACS 660 LITRES GRIS/GRIS Autres	02/10/2009	46 46	15	6491.89 4790.35	2154.55	0.00	2154.55	0.00	0.00	0.00
2010MAT1	200 BACS 35 L Autres	03/03/2010	200 35	15	2392.00 60.90	1313.72	30.37	1344.09	30.43	0.00	0.00
2010MAT3	11000 X BACS 140 LITRES VERT		11 000	15	256542.00	207360.57	3257.30	210617.87	3257.31	0.00	0.00

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2010MAT4	9000 BACS 240 LITRES GRIS/JA	27/04/2010	2 095	15	6514.61	207134.65	14877.36	222012.01	14877.38	0.00	0.00
			9 000		245419.20						
2010MAT5	5000 X COUVERCLES JAUNES 1	27/04/2010	8 215	15	39754.74	36278.66	2790.67	39069.33	2790.67	0.00	0.00
			5 000		41860.00						
2010MAT7-201010	100 BACS 360 LITRES GRIS / JA	18/06/2010	62	15	5581.34	3263.62	177.96	3441.58	178.00	0.00	0.00
	Autres		100		4305.60						
2010MAT7-201023	10 BACS 360 LITRES GRIS/JAUN	25/11/2010	1	15	355.96	373.10	28.70	401.80	28.76	0.00	0.00
			10		430.56						
2010MAT8	100 COUVERCLES 360 LITRES J	18/06/2010	100	15	57.46	1451.19	111.63	1562.82	111.58	0.00	0.00
	Autres		100		1674.40						
2010MAT9	5000 X COUVERCLES GRIS 140 L	08/10/2010	5 000	15	1674.40	36278.71	2790.67	39069.38	2790.62	0.00	0.00
	Autres		5 000		41860.00						
2011MAT1	2500 x 240l jaune	03/05/2011	2 500	15	41860.00	54537.60	4544.80	59082.40	9089.60	0.00	0.00
	Autres		1		68172.00						
2011MAT2	2000 x 140 l vert	03/05/2011	2 000	15	68172.00	37315.20	3109.60	40424.80	6219.20	0.00	0.00
	Autres		1		46644.00						
2011MAT3	30 x 660 LITRES GRIS	24/02/2011	30	15	5093.46	4022.62	108.69	4131.31	217.40	0.00	0.00
	Autres		13		326.09						
2012MAT1	250 COUVERCLES VERRE	01/03/2012	250	15	2093.00	1534.83	139.53	1674.36	418.64	0.00	0.00
	Autres		250		2093.00						
2012MAT18	8 COLONES A VERRE	17/12/2012	8	15	9663.68	6764.58	563.71	7328.29	1691.15	0.00	0.00
	Autres		7		2254.86						
2014MAT07	ACHAT DE BACS 240L JAUNE X 3	30/09/2014	300	15	8208.00	4924.80	547.20	5472.00	2736.00	0.00	0.00
			1		3263.20						
2014MAT09	PUCES ELECTRONIQUES	17/12/2014	1	15	21600.00	12960.00	1440.00	14400.00	7200.00	0.00	0.00
			1		8640.00						
2015MAT03	ACHAT DE 150 X 140L BACS GR	21/10/2015	150	15	3870.00	1486.08	130.72	1616.80	784.32	0.00	0.00
	Autres		75		915.04						
2015MAT04	ACHAT DE 125 BACS X 140LMV	21/10/2015	125	15	5250.00	2800.00	350.00	3150.00	2100.00	0.00	0.00
			1		2450.00						
2015MAT05	ACHAT DE 150X 240L BACS JAU	21/10/2015	150	15	4104.00	2188.80	273.60	2462.40	1641.60	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2015MAT06	ACHAT DE 30 COUVERCLES 660	21/10/2015	1	30	15	1548.00	825.60	103.20	928.80	619.20	0.00	0.00
2016MAT02	ACHAT DE 250 BACS 140L GRIS P	25/02/2016	1	250	15	122.40	3080.00	440.00	3520.00	3080.00	0.00	0.00
2016MAT04	ACHAT DE 20 COUVERCLES 360	25/02/2016	1	20	15	336.00	156.80	22.40	179.20	156.80	0.00	0.00
2016MAT08	COMPOSTEURS INDIVIDUEL PO	05/09/2016	1	276	15	179.05	3635.40	0.00	3635.40	1740.05	0.00	0.00
2016MAT12	BACS 140L MARRON VENTILES 3	23/09/2016	36	300	15	1740.05	5880.00	30.80	5910.80	215.60	0.00	0.00
2016MAT13	BACS 240L JAUNE 50 X23.50€HT	23/09/2016	17	50	15	340.00	658.00	94.00	752.00	658.00	0.00	0.00
2016MAT14	BACS 660L GRIS PUCES 30X116	23/09/2016	1	30	15	168.00	1955.52	279.36	2234.88	1955.52	0.00	0.00
2016MAT15	BACS 35 L JAUNE 5X11€HT	23/09/2016	1	5	15	233.65	9.68	0.88	10.56	6.16	0.00	0.00
2016MAT16	BACS 35L JAUNE 25X11€HT	23/09/2016	1	25	15	7.04	154.00	22.00	176.00	154.00	0.00	0.00
2018-MAT006	130 BACS 140 LITRES GRIS PUCE		1	130	15	176.00	1266.25	253.25	1519.50	2279.19	0.00	0.00
2018-MAT007	100 BACS 140 LITRES MARRON V		130	100	15	3798.69	1528.75	305.75	1834.50	2751.71	0.00	0.00
2018-MAT008	150 BACS 240 LITRES JAUNE PR		100	150	15	2532.44	1539.65	307.93	1847.58	2771.39	0.00	0.00
2018-MAT009	20 BACS 240 LITRES GRIS PUCE		150	20	15	3279.32	210.97	39.15	250.12	352.40	0.00	0.00
2018-MAT010	20 BACS 660 LITRES GRIS ULTIM		15	20	15	39.65	1016.85	203.37	1220.22	1830.26	0.00	0.00
2018-MAT011	100 ROUES 200MM		20	100	15	3050.48	131.05	26.21	157.26	235.84	0.00	0.00
2019-MAT001	BACS DE COLLECTE 240 L JAU	07/02/2019	100	100	15	2052.83	880.00	220.00	1100.00	2200.00	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2019-MAT002	BACS DE COLLECTE 140 L MAR	07/02/2019	100	15	2420.00	1872.00	468.00	2340.00	4680.00	0.00	0.00
2019-MAT003	BACS DE COLLECTE 140L GRIS P	07/02/2019	150	15	7020.00	420.80	105.20	528.00	1052.00	0.00	0.00
2019-MAT004	CUVE IBC	25/04/2019	1	5	3967.44	3173.96	793.48	3967.44	0.00	0.00	0.00
2019-MAT005	100 COMPOSTEURS INDIVIDU	09/05/2019	100	15	5230.80	149.94	0.00	149.94	1196.60	0.00	0.00
2019-MAT010	BACS DE COLLECTE 140 L GRIS	16/08/2019	50	15	1377.00	367.20	91.80	459.00	918.00	0.00	0.00
2019-MAT012	100 BACS 140 LITRES GRIS	04/09/2019	100	15	2431.20	648.32	162.08	810.40	1620.80	0.00	0.00
2019-MAT013	100 BACS 240 LITRES GRIS/JAU	04/09/2019	100	15	3202.80	854.08	213.52	1067.60	2135.20	0.00	0.00
2019-MAT014	10 BACS 660 LITRES GRIS/JAUN	04/09/2019	10	15	1149.48	306.52	76.63	383.15	766.33	0.00	0.00
2019-MAT015	150 BACS 140 LITRES MARRON	04/09/2019	150	15	5072.40	1352.64	338.16	1690.80	3381.60	0.00	0.00
2019-MAT016	21 COLONNES A VERRE TULIPE	04/10/2019	21	15	27090.00	7224.00	1806.00	9030.00	18060.00	0.00	0.00
2020-MAT007	10 BACS 660 LITRES GRIS		10	15	1126.56	225.30	75.10	300.40	826.16	0.00	0.00
2020-MAT008	150 BACS 240 LITRES JAUNE PR		150	15	4804.20	960.84	320.28	1281.12	3523.08	0.00	0.00
2020-MAT009	10 BACS 360 LITRES GRIS/JAUN		10	15	473.64	94.74	31.58	126.32	347.32	0.00	0.00
2020-MAT011	10 BACS 240 L OM		10	15	316.08	63.21	21.07	84.28	231.80	0.00	0.00
2020-MAT012	150 BACS 140L FERMENTESCIBLE		150	15	5072.40	1014.48	338.16	1352.64	3719.76	0.00	0.00
2020-MAT013	100 COMPOSTEURS INDIVIDU	04/09/2020	100	15	5230.80	696.32	0.00	696.32	401.73	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2020-MAT015	POSE CAMERA ET ECLAIRAGE B	19/10/2020	10	1	5	1380.04	828.03	276.01	1104.04	276.00	0.00	0.00
2020-MAT016	BACS DE COLLECTE	15/12/2020	7	1	15	1997.78	399.57	133.19	532.76	1465.02	0.00	0.00
2021-MAT001	COLONNES A VERRES	04/02/2021	7	5	5	9240.00	3696.00	1848.00	5544.00	3696.00	0.00	0.00
2021-MAT002	200 BACS 140 DCL 030	25/03/2021	200	7	15	4862.40	648.32	324.16	972.48	3889.92	0.00	0.00
2021-MAT003	50 BACS 240 DCL 030/050	25/03/2021	50	15	15	1601.40	213.52	106.76	320.28	1281.12	0.00	0.00
2021-MAT004	20 BACS 240 DCL 030	25/03/2021	20	20	15	632.16	84.28	42.14	126.42	505.74	0.00	0.00
2021-MAT005	10 BACS 360 DSL 030/050	25/03/2021	10	10	15	473.64	63.16	31.58	94.74	378.90	0.00	0.00
2021-MAT006	100 BACS 140 DCL 090	25/03/2021	100	100	15	3381.60	450.88	225.44	676.32	2705.28	0.00	0.00
2021-MAT007	20 BACS 660 OF D 030	25/03/2021	20	20	15	2253.12	300.42	150.21	450.63	1802.49	0.00	0.00
2021-MAT016	10 BACS DES COLLECTES 660	26/10/2021	10	10	15	1126.56	150.20	75.10	225.30	901.26	0.00	0.00
2021-MAT017	Autres 150 BACS DES COLLECTES 140	26/10/2021	150	150	15	5072.40	676.32	338.16	1014.48	4057.92	0.00	0.00
2021-MAT018	Autres 30 BACS DES COLLECTES 240L G	26/10/2021	30	30	15	960.84	128.12	64.06	192.18	768.66	0.00	0.00
2022-MAT001	Autres ASPIRATEUR CHANTIER	25/01/2022	1	1	6	72.94	12.16	12.16	24.32	48.62	0.00	0.00
2022-MAT002	Matériels classiques EHELLE	04/02/2022	1	1	6	140.00	23.33	23.33	46.66	93.34	0.00	0.00
2022-MAT007	Matériels classiques BACS DE COLLECTE 140 DCL 0		50	50	15	1215.60	0.00	81.04	81.04	1134.56	0.00	0.00
2022-MAT008	BACS DE COLLECTE 140 DCL 0		50	50	15	1257.60	0.00	83.84	83.84	1173.76	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2022-MAT009	BACS DE COLLECTE 240 DCL 0	60	15	1257.60	0.00	149.46	149.46	2092.50	0.00	0.00
2022-MAT010	BACS DE COLLECTE 360 DSL 0	70	15	2241.96	0.00	63.15	63.15	884.13	0.00	0.00
2022-MAT011	BACS DE COLLECTE 660 OF D 0	20	15	947.28	0.00	76.63	76.63	1072.85	0.00	0.00
2022-MAT013	BACS DE COLLECTE 140L GRIS	10	15	1149.48	0.00	243.12	243.12	3160.56	0.00	0.00
2022-MAT014	BACS DE COLLECTE 660L GRIS	5	15	563.28	37.55	75.10	37.55	488.18	0.00	0.00
2022-MAT015	BACS DE COLLECTE 240L JAUN	100	15	3202.80	213.52	427.04	213.52	2775.76	0.00	0.00
2022-MAT016	BACS DE COLLECTE 240L GRIS	20	15	632.16	42.14	84.28	42.14	547.88	0.00	0.00
2022-MAT017	BACS DE COLLECTE 140L MARR	20	15	590.02	597.20	935.36	338.16	4137.04	0.00	0.00
2022-MAT019	8 COLONNES TULIPES 3.7M3	150	15	5072.40	819.20	1638.40	819.20	10649.60	0.00	0.00
2023-MAT001	BACS DE COLLECTE 240 L	8	15	12288.00	0.00	210.72	210.72	2950.08	0.00	0.00
2023-MAT002	Apple iPhone 14 pro Max	1	2	492.00	0.00	246.00	246.00	246.00	0.00	0.00
2023-MAT004	CHAUFFE EAU ELEC 300L	1	10	668.40	0.00	66.84	66.84	601.56	0.00	0.00
2023-MAT007	50 BACS 660 LITRES NOIR	50	15	5632.80	0.00	375.52	375.52	5257.28	0.00	0.00
2023-MAT008	500 BACS 240 L NOIR	500	15	15804.00	0.00	1053.60	1053.60	14750.40	0.00	0.00
2023-MAT009	8 COLONNES A VERRE TULIPE 3	8	15	12768.00	0.00	851.20	851.20	11916.80	0.00	0.00
2023-MAT010	8 COLONNES A VERRE TULIPE 3	8	15	12768.00	0.00	851.20	851.20	11916.80	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024
 Reçu en préfecture le 18/04/2024
 Publié le
 ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF



Etat des immobilisations pour l'année 2024

Par article d'immobilisation

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

2023-MAT011	8 COLONNES A VERRE TULIPE 3	16/05/2023	3	15	12768.00	0.00	851.20	11916.80	0.00	0.00
2023-MAT012	CUVE ADBLUE 1 000 LITRES	16/05/2023	5	5	12768.00	0.00	97.20	388.80	0.00	0.00
2023-MAT015	30 BACS 360 L JAUNE	19/07/2023	30	15	486.00	0.00	94.73	1326.19	0.00	0.00
2023-MAT016	15 BACS 660 L JAUNE	19/07/2023	30	15	1420.92	0.00	114.95	1609.27	0.00	0.00
2023-MAT019	100 BACS JAUNE 240 LITRES	19/12/2023	15	15	1724.22	0.00	270.88	3792.32	0.00	0.00
2024-MAT005	Mobilier CUVE A EAU 1 000 LITRES IBC	01/01/2024 11/03/2024	100 1	5	4963.23 170.05	0.00	27.40	142.65	0.00	0.00
Total 2188 - Autres immobilisations corporelles					1054705.38	678913.33	53571.28	732484.61	236831.20	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF



Etat des immobilisations pour l'année 2024

Récapitulatif

CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères

Désignation	Valeur brute	Amort. antérieurs	Amort. de l'année	Total amort.	Valeur nette comptable	Montant cession de l'année	Plus ou moins valeur de l'année
-		404.45	0.00	404.45	0.00	0.00	0.00
2033 - Frais d'insertion	2022.24	0.00	164.92	164.92	164.92	0.00	0.00
21318 - Autres bâtiments publics	329.84	0.00	18624.73	440495.10	112595.95	0.00	0.00
2135 - Instal.géné.,agencements, aménagements des constr.	553091.05	421870.37	27040.02	400864.28	4737.20	0.00	0.00
2138 - Autres constructions	405601.48	373824.26	5731.75	110945.92	15642.25	0.00	0.00
2151 - Réseaux de voirie	126588.17	105214.17	1136.92	5684.64	0.00	0.00	0.00
21588 - Autre mat et outill d'incendie et de défense civile	5684.64	4547.72	242.28	242.28	969.12	0.00	0.00
215731 - Matériel roulant	1211.40	0.00	26400.00	132000.00	0.00	0.00	0.00
2158 - Autres instali., matériel et outillage techniques	132000.00	105600.00	21344.57	24101.07	23101.12	0.00	0.00
21785 - Matériel de téléphonie	47202.19	2756.50	276.55	276.55	359.26	0.00	0.00
21828 - Autres matériels de transport	635.81	0.00	181106.18	854101.25	295299.99	0.00	0.00
21838 - Autre matériel informatique	1149401.24	672995.07	3854.15	4688.45	3288.27	0.00	0.00
2188 - Autres immobilisations corporelles	7956.72	814.30	53571.28	732484.61	236831.20	0.00	0.00
	1054705.38	678913.33					
Total général	3486430.16	2366940.17	339493.35	2706433.52	692989.28	0.00	0.00

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

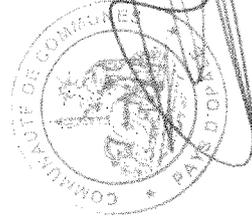
Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	2033	Frais d'insertion	0,00	680,62	-680,62	0,00	0,00
	2031	Frais d'études	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles			1 000,00	680,62	319,38	0,00	0,00
	2188	Autres immobilisations corporelles	75 000,00	71 756,34	3 243,66	0,00	0,00
	2182	Matériel de transport	167 200,00	160 587,20	6 612,80	0,00	0,00
	21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	4 000,00	3 430,49	569,51	0,00	0,00
	21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	0,00	1 211,40	-1 211,40	0,00	0,00
	2158	Autres install., matériel et outillage techniques	40 000,00	40 501,08	-501,08	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles			286 200,00	277 486,51	8 713,49	0,00	0,00
Total Dépenses d'investissement			287 200,00	278 167,13	9 032,87	0,00	0,00
Total Dépenses			287 200,00	278 167,13	9 032,87	0,00	0,00



Le Vice-Président,
Thierry GUILBERT

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	10222	FCTVA	23 000,00	47 463,09	24 463,09	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et res			23000,00	47463,09	24463,09	0,00	0,00
Total Recettes d'investissement			23000,00	47463,09	24463,09	0,00	0,00
Total Recettes			23000,00	47463,09	24463,09	0,00	0,00

Fait à GUINES le 19/01/2024

Signature - Cachet

Le Vice-Président,
THIERRY GUILBERT

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le



ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF



CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - CC PAYS D OPALE Ordures Ménagères - DT - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 38

VOTES :

Pour : 38

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par le Président (1),

A Guînes, le 11/04/2024

Délibéré par l'assemblée Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire(2), réunie en session Ordinaire

A Guînes, le 11/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Les membres l'Assemblée délibérante réuni(e) en session Ordinaire (2),(3).

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Guînes, le 12/04/2024

Le Président

Ludovic LOQUET



(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

ARRETE - SIGNATURES
Budget primitif 2024 du service "Ordures Ménagères"

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

Délibéré n°

ID : 062-200072478-20240411-BP33110424-BF



SIGNATURE

COMMUNE	Délégué titulaire	SIGNATURE		
GUINES	BAILLEUX Valentin			
LANDRETHUN-LEZ-ARDRES	BERLY Gabriel		LECLERCQ Anne-Charlotte	
ARDRES	BONNIERE Sylvie			
FIENNES	BONNINGUES Eloi		LELEU Jean-Philippe	
LICQUES	BOULOGNE Delphin			
ARDRES	BRISSAUD Chantal			
GUINES	BUY Eric			
ANDRES	CADET Olivier			
NIELLES-LES-ARDRES	CALAIS Pierre-Eloi		RAMBOUR Jérôme	
GUINES	CHARPENTIER Laurence			
ARDRES	COTTREZ Gilles			
AUTINGUES	DE SAINT JUST Blaise		LARUE Etienne	
GUINES	DECAESTECKER Anne			
HOCQUINGHEN	DEFACHELLES Laurent		TERLUTTE Joël	
ARDRES	DEJONGHE Bruno			
LOUCHES	DELABASSERUE Franck		CATEZ Christophe	
CAMPAGNE LES GUINES	DEMILLY Bruno		HENNEBERT Philippe	
SANGHEN	DOYE Jean Pierre		MALLE Sophie	
HERMELINGHEN	DUPONT Christophe		CANLER Matthieu	
ARDRES	FEYS Frédéric			
CAFFIERS	GAVOIS Pascal		BOUTILLIER Marc-Antoine	
GUINES	GREVIN Patricia			
ALEMBON	GUILBERT Thierry		MERVILLE Sandrine	
LICQUES	HAVART Brigitte			
GUINES	HOUDAYER Eric			
GUINES	JOLY Edith			
BOURSIN	KIDAD Claude		GUY Ludovic	
ARDRES	LABRE Marie-Hélène			
HARDINGHEN	LEPRINCE Alexandre			
BALINGHEM	LEPRINCE Jacqueline			
ARDRES	LOQUET Ludovic			
BREMES	MARCQ Brigitte			
GUINES	MICHAUX Pierre			
BOUQUEHAULT	PERALDI Antoine			
GUINES	PONTHIEU Fabrice			
BREMES	POUSSIÈRE Thierry			
HERBINGHEN	ROHART Marie-Andrée		DERTHE Ludovic	
GUINES	SEILLER Guy			
HARDINGHEN	TELLIEZ Nathalie			
BAINGHEN	TERLUTTE Thierry		HACHE Ludovic	
BALINGHEM	VANDEBERGUE Jean-Claude			
ANDRES	VANHAECKE Mathilde			
ARDRES	VANHAECKE Sophie			
RODELINGHEM	VASSEUR Guy		DECLÉMY Sylvie	